

RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Mardi 27 mai 2025, de 18h à 20h

**Salle des fêtes
Place Gabriel Péri, Apt**

**Enquête publique, Complément d'étude d'impact sur les effets indirects de l'approvisionnement en
bois de la Centrale de Provence (GazelEnergie)**

" L'article R. 123-17 du code de l'environnement prévoit que :

« Le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête peut, aux fins d'établissement de ce compte rendu, procéder à l'enregistrement audio ou vidéo de la réunion d'information et d'échange avec le public. Le début et la fin de tout enregistrement doit être clairement notifié aux personnes présentes. Ces enregistrements sont transmis, exclusivement et sous sa responsabilité, par le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête avec son rapport d'enquête à l'autorité en charge de l'ouverture et de l'organisation de l'enquête. »

En participant à cette réunion publique, vous acceptez d'être enregistré pendant toute sa durée, et consentez au traitement de ces enregistrements dans les conditions mentionnées ci-dessus et celles prévues par la réglementation applicable.